

L'ESPION QUI M'AIMAIT

Avec la complicité des outils technologiques, surveillance et sentiments peuvent cohabiter en toute discrétion. Traquer son partenaire ? Un jeu d'enfant, oui, mais un jeu dangereux.

Avec ses néons verts et la mention « Détectives » inscrite sur le fronton, impossible de louper la boutique de Goolam Monsoor, dans le XV^e arrondissement de Paris. Aussi voyante que le maître des lieux est discret, elle accueille maris cocus et épouses trompées en quête de preuves de forfaits conjugaux. Au mur, ce privé, originaire de Maurice, a accroché diplômes et certificats, gages de son sérieux et de son ancienneté dans la profession.

En 2016, un Français sur deux déclarait, dans un sondage Ifop⁽¹⁾, avoir été infidèle au moins une fois dans sa vie, contre un peu plus d'un sur trois en 2001. Ces dames ne font guère mieux. En quinze ans, la part des femmes révélant avoir déjà trompé un partenaire est passée de 24 % à 33 %. Les détectives de quartier ne profitent cependant pas de cette hausse des relations extraconjugales : les revenus issus de la collecte d'indices dans les cas de divorce pour faute sont stables, autour de 40 %, d'après Jean-Emmanuel Deryn, président du Syndicat national des agents de recherches privées. « De plus en plus, les couples marient sexe et espionnage, constate Goolam Monsoor. Les gens installent eux-mêmes

des logiciels mouchards dans le téléphone de leur conjoint pour surveiller SMS, mails et liste d'appels, placent des balises GPS sous sa voiture ou des enregistreurs de frappe sur l'ordinateur familial. »

PANOPLIE DE 007. Si Goolam Monsoor se fait ainsi uberiser – autrement dit piquer son job à cause de l'émergence de nouveaux outils –, c'est qu'il est possible de se procurer l'arsenal du parfait petit barbouze à des tarifs défiant toute concurrence. Sur Amazon, on trouve des enregistreurs vocaux cachés dans des clés USB, des caméras dissimulées dans des détecteurs de fumée ou encore des stylos micros en vente pour moins de 50 euros. « À ce prix, ces produits fonctionnent mal et leur batterie ne tient pas bien longtemps », objecte Jean-Emmanuel Deryn. Mais qu'importe ! Ils banalisent la suspicion, font tomber le tabou du flicage. Une étude de quatre universités américaines⁽²⁾, dévoilée en mai 2018, a recensé sur le Google Play Store plus de 3000 applications liées à l'espionnage.

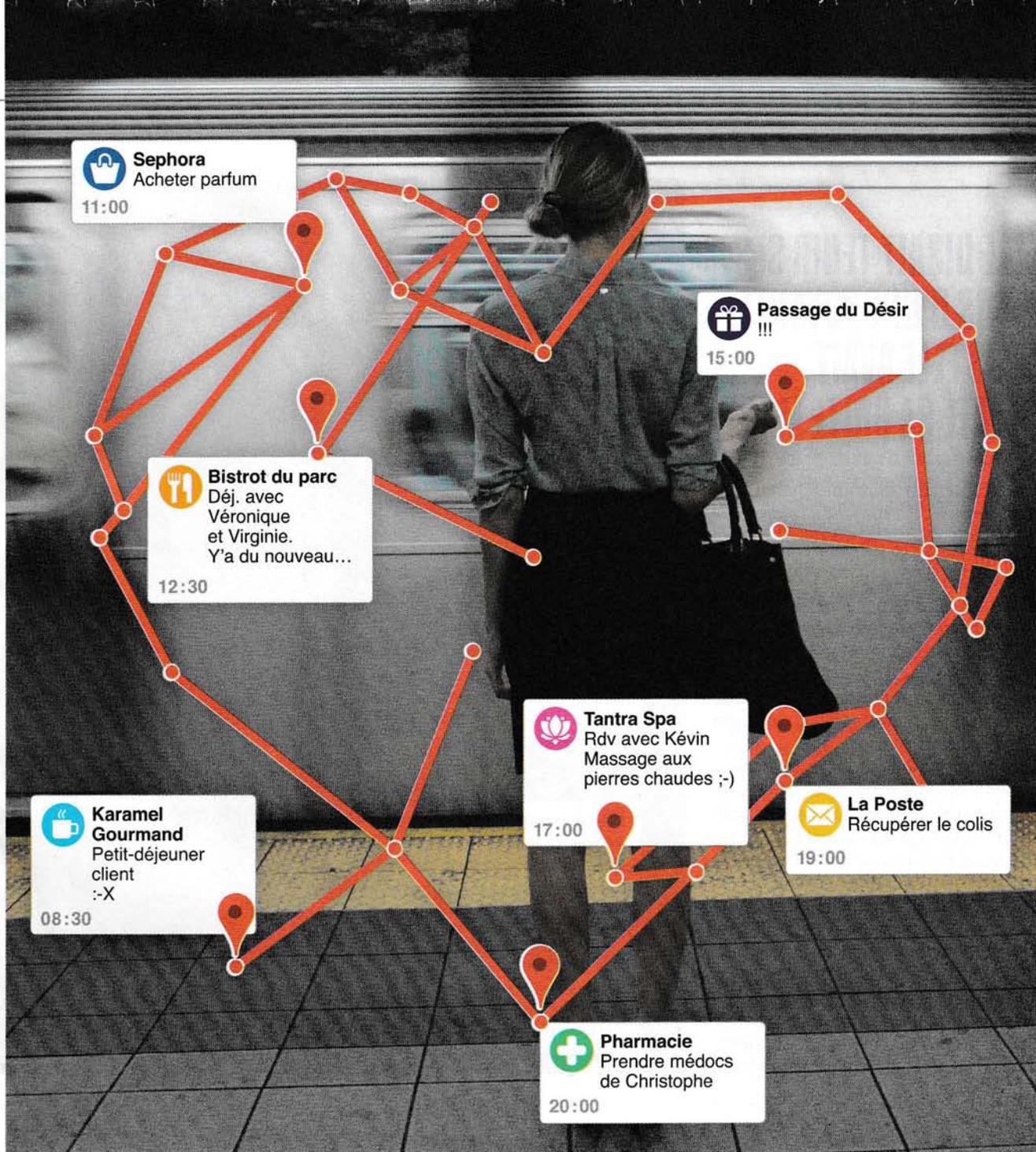
Localiser un appel, détecter un micro-telephone par l'analyse du champ magnétique, vérifier que personne ne vous écoute... Tout est possible, dans une époque qui glorifie la transparence. En s'exposant sans filtre sur les réseaux

sociaux, nos contemporains simplifient la tâche aux disciples modernes du chevalier d'Éon, agent secret au service de Louis XV. Dans le cadre d'un sondage pour l'éditeur de solutions de sécurité Kaspersky, 31 % des personnes interrogées ont d'ailleurs admis surveiller leur partenaire en ligne⁽³⁾.

Comme Laurent⁽⁴⁾, 34 ans, visage rond, barbe de trois jours et queue-de-cheval. Cet ancien infographiste, futur professeur des écoles, n'a jamais fouillé dans le sac de sa femme, Julie. Mais il a eu moins de scrupules à regarder l'écran allumé de son PC lorsqu'elle se rendait aux toilettes – tant il est vrai qu'on se permet dans le cybermonde des choses que l'on n'oserait faire dans le réel... Doutant de la fidélité de son épouse, il tombe un jour sur une discussion Messenger fatale. Il y apprend que Julie le trompe. Le jeune homme n'arrive pas à aborder frontalement le sujet avec sa compagne et préfère continuer sa filature technologique, notamment à travers un partage de position jamais désactivé sur Google Maps. « Pendant deux mois, je n'ai pu m'empêcher de regarder ce qu'elle faisait pour constater qu'elle continuait à me mentir, avoue-t-il. Je m'en rendais malade. » Pour finir par la confondre, il distille dans leurs conversations des informations recueillies par effraction. Elle nie plusieurs fois sa trahison, jusqu'au divorce qui interviendra quelques mois après. Julie apprendra finalement par une indiscretion de la sœur de Laurent qu'elle fut l'objet d'une surveillance rapprochée.

UN LIMIER SUR L'OREILLER. Aurait-elle pu poursuivre son ex pour faute ? L'article 226-15 du code pénal interdit de prendre frauduleusement connaissance des correspondances privées de tiers, sous peine de 45000 euros d'amende et d'un an de prison. « Mais si les conjoints possèdent un ordinateur commun, pas de mot de passe, et qu'un des deux jette un œil dessus, comme Laurent, ce n'est pas condamnable », précise **Delphine Meillet**, avocate spécialisée en cyberharcèlement.

Dans certains cas exceptionnels, pour rassembler des preuves de crimes (malversations financières, fraude fiscale...), fouiner dans la vie de son partenaire ne



HELLO LOVELY/BLOND IMAGES/GETTY

pose pas de problème juridique. « Si vous trouvez ainsi des informations de réelle importance, elles seront recevables devant un juge, indique **Delphine Meillet**. Le cas le plus fréquent consiste à subtiliser le téléphone du conjoint et à craquer le code dans une des nombreuses boutiques offrant ce service. » Je t'aime, je t'épie, c'est d'ailleurs le prétexte scénaristique de *Thanksgiving*, minisérie récemment diffusée sur Arte, où l'on mesure que les mensonges, les omissions, l'attention aux détails et le double jeu constituent le quotidien

aussi bien des spécialistes du renseignement que des couples qui se fissurent.

Cette démocratisation de l'espionnage technologique en milieu domestique s'accompagne de pratiques comme le stalking (de l'anglais « to stalk », qui signifie « traquer »). Il se traduit par l'examen méthodique et névrotique des traces numériques laissées sur le Web par sa moitié. Le stalker le plus célèbre du moment s'appelle Joe et tient une librairie à New York dans une série de Netflix, *You*. Ce jeune homme séduisant,

sorte de Dexter romantique, poursuit en ligne les faits et gestes de celle qu'il dit aimer, jusqu'à disséquer son existence sous toutes les coutures... Autre dérive, assez proche, pointée par les Anglo-Saxons : l'orbiting (« graviter autour »). Elle consiste à pister virtuellement une personne tout en l'ignorant dans la vie réelle. Edgar a ainsi souffert d'être « orbité » par son ex : « Elle me suivait sur Instagram avec un faux profil, mais elle ne répondait plus à mes appels et à mes messages de réconciliation, raconte ce ■■■

ELLE DISAIT TENIR SES INFOS D'UNE VOYANTE, MAIS ELLE AVAIT PIRATÉ SA BOÎTE MAIL

■■■ trentenaire déprimé. *Quand nous nous croisons, elle me faisait comprendre qu'elle ne voulait plus me revoir, tout en sachant précisément qui j'avais ajouté sur mon compte.* » Selon le psychologue Sébastien Garnero, les personnes qui se comportent de cette façon souffrent le chaud et le froid pour manipuler les sentiments d'autrui. « Sans compter, ajoute-il, tous ceux préférant vivre dans un univers virtuel fantasmatique, plutôt que se confronter à la vie réelle. »

Si les technologies font naître de nouvelles conduites toxiques, elles exacerbent aussi de bons vieux sentiments négatifs, comme la jalousie. Roberto, Espagnol de 37 ans, a quitté Emmanuelle voici plusieurs semaines et vient de rencontrer Marie. Son ancienne amie lui annonce tout savoir de sa nouvelle relation grâce aux révélations d'une voyante. En réalité, connaissant les réponses de Roberto aux questions secrètes permettant de changer son mot de passe (les noms de son chien et de sa mère), elle a tout simplement piraté sa boîte

ANDRÉE SCHUBERTZ/PLANIPACTURE



7 conseils pour préserver son jardin secret numérique

Avant qu'il ne soit trop tard, réagissez pour ne pas perdre votre intimité technologique dans la confusion des sentiments.

1 Dès le début d'une relation, ou lors d'une mise au point, précisez à votre partenaire les informations que vous souhaitez garder pour vous. Expliquez-lui que la transparence s'accompagne nécessairement de la sauvegarde de l'espace personnel de chacun. Affirmez que vouloir tout savoir sur l'autre est non seulement une attitude puérile, mais aussi un moyen de domination éculé.

2 Si vous désirez à tout prix partager une existence numérique, ouvrez un compte commun sur un réseau social. Vous assouvierez ainsi votre envie d'être liés tout en garantissant à chacun un espace intime sur une autre plateforme sociale ou sur un profil individuel.

3 Si vous choisissez de révéler à votre moitié vos codes d'accès pour accéder à certains services en commun pensez à les changer en cas de rupture. D'après un récent sondage de Kaspersky*, 12% des amoureux éconduits ont rendu publiques (ou voulu le faire) des informations sur leur ex après leur séparation. Et 10% ont même effectué des virements en ligne depuis un compte commun en guise de vengeance.

Petits arrangements en famille

Observés de près, les enfants acceptent pour la plupart de bonne grâce les règles imposées par leurs parents. Mais certains (et parfois les mêmes) les détournent.

Les mineurs n'échappent pas à la vigilance accrue des parents d'aujourd'hui. Systèmes de contrôle dans les ordinateurs, logiciels espions dans les smartphones, traqueurs dans les cartables... Aussi bizarre que cela puisse paraître, ils ne leur en tiendraient pas rigueur. « Ils sont même plutôt satisfaits d'être surveillés de la sorte, prenant ça comme une marque d'attention. Ils ont conscience que l'on vit dans un monde

compliqué », assure Anne Cordier, auteure de *Grandir connectés* (C & F Éditions). S'ils se laissent fliquer, c'est aussi parce que ces petits gredins disposent de moyens pour contourner les règles. Posséder plusieurs comptes Facebook (un familial et un privé, au moins), utiliser Snapchat (déserté par leurs géniteurs) ou se retrouver devant l'ordinateur de parents de copains peu sourcilleux... « Ils savent aussi

que s'ils sont hypercontrôlés avec leur smartphone, ils sont plus libres avec un ordinateur car papa et maman sont moins regardants avec les terminaux fixes », ajoute Anne Cordier. Face à ce pistage, la principale requête des enfants est la transparence. « Surveiller dans le dos, c'est malhonnête, juge Solène, 11 ans, rencontrée par la chercheuse en sciences de l'information et de la communication. C'est un manque de confiance. »

Hotmail. « Elle décrivait dans les moindres détails ma vie sexuelle à tous mes contacts, raconte-t-il, et affirmait que j'avais eu des relations avec toutes les caissières du magasin que je gère. » On se croirait dans un mauvais vaudeville.

Parfois, ces histoires de barbouzerie conjugales traduisent des situations bien plus dramatiques. Marie-Pierre Badré, présidente du centre Hubertine Auclert, qui œuvre en Île-de-France pour l'égalité femmes-hommes, constate que « la violence conjugale mène automatiquement à la cyberviolence. Certaines femmes maltraitées ont des logiciels espions dans leur portable. Elles le savent, mais ne veulent pas s'en séparer quand elles arrivent dans nos centres, alors que nous leur proposons un autre téléphone fiable ». L'emprise de leur

mari est telle qu'elles craignent sa réaction si elles rentrent à la maison sans mouchard. D'après une enquête menée en 2015 par Women's Aid⁽⁵⁾, association de prise en charge de victimes en Grande-Bretagne, chez 85 % des femmes interrogées les sévices physiques s'accompagnaient d'une filature en ligne.

CAGE SANS BARREAUX. Annabelle, écoutante au numéro de téléphone spécialisé 3919, se souvient notamment d'une certaine Jessica, violente et espionnée presque 24 h/24. Mouchard dans son portable, traceur GPS sur sa voiture, webcams à domicile et mots de passe gérés par monsieur : elle vivait dans une véritable prison technologique. « Ayant développé un fort sentiment de culpabilité, elle pensait

que c'était de sa faute si elle était surveillée ainsi », assure l'écoutante. La malheureuse subissait des violences verbales, psychiques et parfois physiques. Ces dernières étaient « celles qui faisaient le moins mal », confia-t-elle un jour à Annabelle. Preuve supplémentaire, s'il en fallait une, que le virtuel n'existe pas. Les outrages se nourrissent les uns les autres, tels des ogres affamés. ●

(1) « Les Français et l'infidélité » : bit.ly/2EVfSzk
(2) « The Spyware Used in Intimate Partner Violence » (« Les logiciels espions utilisés dans les relations violentes entre partenaires intimes ») : bit.ly/2EVYr6H
(3) « Connected Love: Privacy in Relationships and the Boundaries of Personal Space » (« L'amour connecté : vie privée au sein des couples et limites de l'espace personnel ») : bit.ly/2H2JLAp
(4) Tous les prénoms ont été modifiés.
(5) Sondage annuel 2015 de l'association Women's Aid : bit.ly/2HjgNeM

4 Lorsque c'est possible, protégez vos données importantes avec une authentification à deux facteurs. Utile contre les pirates mais aussi contre les proches un peu trop curieux. À WhatsApp, préférez la messagerie Telegram et sa fonction « messages éphémères » : leur durée de vie peut aller d'une seconde à une semaine, selon la configuration choisie.

5 Chiffrez les documents personnels, sensibles ou compromettants, grâce à des logiciels gratuits comme AxCrypt. Dans la même veine, évitez de sauvegarder de tels fichiers dans les terminaux (ordinateur, tablette ou téléphone) de votre moitié.

6 Ne donnez pas l'impression que vous avez quelque chose à cacher, au risque d'éveiller les soupçons de votre partenaire. Évitez donc les changements d'attitude soudains et les comportements suspects comme cacher son écran à l'arrivée de l'autre, effacer systématiquement son historique d'appels ou de navigation sur Internet, dormir avec son portable sous l'oreiller, etc.

7 Efforcez-vous d'être heureux dans votre couple et entretenez un lien amoureux sain, à l'aide de manuels de développement personnel s'il le faut ! Ça a l'air bête, mais l'étude de Kaspersky* constate que seules 20 % des personnes estimant avoir une bonne relation voient l'autre comme un danger pour leur vie privée, contre 48 % chez ceux qui jugent leur liaison plutôt mauvaise.

* « Connected Love: Privacy in Relationships and the Boundaries of Personal Space » (« L'amour connecté : vie privée au sein des couples et limites de l'espace personnel ») : bit.ly/2H2JLAp